

Montréal, le 16 janvier 2018

Par dépôt électronique (SDÉ)

Destinataires : Énergir et les intervenants dans le dossier tarifaire 2016-2017
(R-3970-2016)

Objet : Demande d'examen du rapport annuel d'Énergir pour
l'exercice financier terminé le 30 septembre 2017
Dossier de la Régie : R-4024-2017

Mesdames, Messieurs,

Le 20 décembre 2017, Énergir, s.e.c. (Énergir), a déposé à la Régie de l'énergie (la Régie) une demande d'examen de son rapport annuel pour l'exercice financier s'étant terminé le 30 septembre 2017 (Rapport annuel 2017).

Le 11 janvier 2018, Énergir a confirmé à la Régie qu'elle présentera son Rapport annuel 2017 le 1^{er} février 2018 au personnel de la Régie et aux intervenants ayant participé au dossier tarifaire R-3970-2016.

La Régie entend procéder à l'examen de la demande d'Énergir par voie de consultation. Les intervenants ayant participé au dossier tarifaire 2016-2017 qui désirent intervenir au présent dossier ont jusqu'au **8 février 2018 à 12 h** pour déposer une demande à cet effet auprès de la Régie. Les personnes intéressées qui prévoient présenter à la Régie une demande de paiement de frais devront joindre à leur demande d'intervention un budget de participation.

La Régie fixe la date limite pour le dépôt des commentaires d'Énergir sur les demandes d'intervention **au 13 février 2018 à 12 h**. Elle fixe la date limite pour le dépôt de la réponse des personnes intéressées aux commentaires d'Énergir sur les demandes d'intervention **au 16 février 2018 à 12 h**.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Pierre Méthé pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml